GRAND CONSEIL

Postulat Damien Piller / Dominique Virdis Yerly 264.04
DAEC

Liaison routière Marly – Matran

(dépôt et développement)

Le problème de la circulation à Fribourg et dans l'agglomération devient de plus en plus crucial.

Le pont de la Poya aura pour mission de délester la ville de Fribourg d'une large part du trafic de transit. Selon la planification de la CUTAF, sa réalisation sera complétée par un dispositif de compartimentage destiné à décharger non seulement les alentours de la cathédrale St-Nicolas, mais également le centre-ville.

Les mesures décidées par le Conseil communal de Fribourg au sujet de la mise de l'avenue de la Gare en sens unique, premier pas, selon les indications données, des mesures CUTAF pour le centre-ville, ont provoqué une véritable levée de boucliers. De nombreux recours ont été interjetés. Ils sont pendants à l'heure actuelle. Il est patent que le dispositif prévu, pris de manière quasiment isolée dans le cadre d'une planification d'ensemble, est susceptible d'engendrer un véritable chaos. Les communes limitrophes ont d'ores et déjà annoncé qu'elles s'opposent fermement à un simple report de trafic sur leurs axes. Elles ont d'ailleurs formé plusieurs recours à ce sujet.

Dans ces conditions, il est manifeste que la seule solution cohérente qui s'impose consiste à réaliser conjointement avec le pont de la Poya le tronçon routier complétant l'axe inauguré récemment pour permettre au trafic venant de Marly et du plateau du Mouret de rejoindre l'autoroute A12 sans passer par le pont de Pérolles.

L'idée de reporter la réalisation de cette liaison à une date ultérieure à la construction du pont de la Poya ne peut être soutenue. En effet, ce segment routier est indispensable pour que l'objectif visé par la création de ce pont puisse être atteint. La charge de trafic découlant du report lié au pont du la Poya et aux mesures CUTAF ne pourra être absorbée de manière correcte que si la liaison Marly – Matran est mise en service simultanément.

Il semble d'ailleurs que l'investissement lié à cette nouvelle liaison est relativement modeste par rapport au coût du pont de la Poya.

Cette volonté de cohérence est également celle qui a permis d'amener le projet de contournement de la ville de Bulle à sa phase de concrétisation.

Il y a lieu de noter que la situation doit être analysée à la lumière de celle qui aura cours dans les années 2008 à 2010, vu le temps nécessaire à l'affinement des projets, à l'octroi des crédits et à la concrétisation des infrastructures. Il est patent que l'augmentation constante du trafic ne fera qu'amplifier les problèmes actuels, et que des mesures d'ensemble doivent être envisagées dès maintenant pour pouvoir être mises en vigueur dans quelques années.

Nous remercions le Conseil d'Etat de bien vouloir procéder à une étude développant le projet de liaison routière entre Marly et Matran et chiffrant celle-ci. Nous lui demandons en outre d'indiquer dans son rapport s'il est prêt à s'engager pour présenter la demande de crédit en question en même temps que celle qui est relative au pont de la Poya, en formant une unité entre ces deux éléments.

(Sig.) Damien Piller et Dominique Virdis Yerly, député(e)s
et 18 cosignataires

19 novembre 2004